

NOMENCLATURE : 04-01

VILLE DE LENS  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 AVRIL 2026

RESSOURCES HUMAINES - AVANCEMENTS DE GRADE  
INTERVENUS DANS LES TROIS ANNEES PRECEDANT LA MISE  
A LA RETRAITE

Rapporteur : Monsieur Thibault GHEYSENS

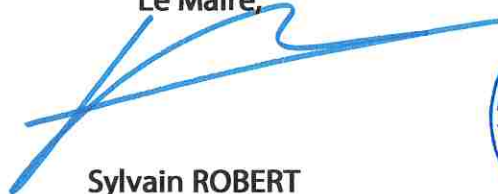
L'article 68 de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites, prévoit que les avancements de grade et de corps intervenus dans les trois années précédant la mise en retraite des fonctionnaires feront chaque année l'objet d'un rapport à l'assemblée délibérante de la collectivité territoriale concernée pour les fonctionnaires auxquels s'applique le Code Général de la Fonction Publique.

S'agissant d'une obligation légale, vous trouverez joint à la présente un tableau relatif aux personnels concernés en 2025

La Commission des Finances a émis un avis favorable.

⇒ **Adoptée à l'unanimité après que le Conseil Municipal en eut délibéré.**

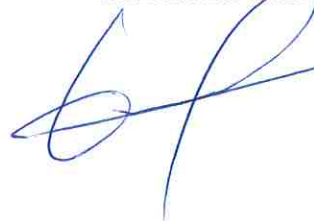
Le Maire,

  
Sylvain ROBERT



Le secrétaire de séance,

Jordan LOURDEL



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**AFFICHE EN MAIRIE LE 30 AVRIL 2026**

=====

**SEANCE DU 28 AVRIL 2026**

=====

L'an deux mille vingt-six, le mardi 28 avril, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 21 avril 2026, envoyée le 22 avril 2026.

**Etaient présents** : M. ROBERT, Mme AIT CHIKHEBBIH, M. MAZURE, Mme KAUFMANN, M. GHEYSENS, Mme CORRE, M. CECAK, Mme DEGOUVE, M. OUDJANI, Mme DAVID, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes BARBAUT, NION, M. NYCZ, Mmes ROPERTO, GLEMBA, M. LANNOY, Mmes BRAET, DUPUIS, MM. COURCOL, BILLEBAULT, LOURDEL, WATTIER, Mmes PETERSEN, ESSAIDI, M. DE SCHEPPER, Mmes COROENNE, LAUWERS, ZAVODSKI, MM. PONTHEIU, CLAVET, Mme MAY, MM. AUDANT, OZOG.

**Etaient excusés** :

M. HANON ayant donné pouvoir à Mme MEPHU NGUIFO, M. DAUBRESSE ayant donné pouvoir à M. MAZURE, Mme LAGNIEZ ayant donné pouvoir à M. CECAK, M. WATTIER ayant donné pouvoir à M. ROBERT.

**Etait absent** : /

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Jordan LOURDEL, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'il a acceptées.

Le 30 mars 2026

DRRH EG/FR

**AVANCEMENTS DE GRADES INTERVENUS DANS LES TROIS ANNEES PRECEDANT LA MISE EN RETRAITE  
DE FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX**

**ANNEE 2025**

CADRE D'EMPLOIS CONCERNE	GRADE	PROMOTION		DATE DE LA RETRAITE
		GRADE	DATE	
Adjoint Technique	Adjoint Technique	Adjoint Technique Principal de 2ème Classe	1er août 2022	1er février 2025
Adjoint Technique	Adjoint Technique Principal de 2ème Classe	Adjoint Technique Principal de 1ère Classe	1er février 2023	1er juillet 2025
Adjoint Technique	Adjoint Technique Principal de 2ème Classe	Adjoint Technique Principal de 1ère Classe	1er juin 2025	1er décembre 2025